

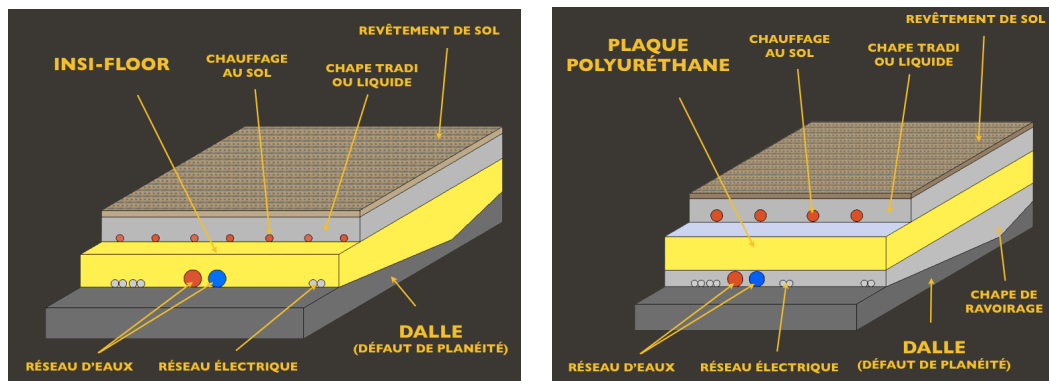
Fiche Technique : INSI-FLOOR

Description :

Le système d'isolation thermique INSI-FLOOR est une mousse polyuréthane de 40 kg/m³ de densité destinée à l'isolation des sols sous chape.

Sa forte résistance à la compression (>25 Tonnes/m²) lui permet d'accueillir tous types de chape et de bâtiment (résidentiel, commercial, industriel). Son excellente stabilité dans le temps lui permet d'accepter tous types de chauffage au sol et peut-être associé à un résilient acoustique.

Le procédé de mise en oeuvre de l'isolant INSI-FLOOR, lui permet de rattraper les défauts de planéité du support en enrobant notamment les réseaux électriques et d'eaux. L'isolant INSI-FLOOR évite la pose d'une chape de ravaillage imposée par le DTU 52.10 dans le cadre de pose d'isolant en plaque.



L'isolant thermique et acoustique INSI-FLOOR ne contient ni CFC, ni HCFC. Il est expansé aux HFC lui conférant ses excellentes propriétés thermiques.

Caractéristiques générales :

L'isolant INSI-FLOOR est conforme à la norme Européenne EN 14315-1 :2013, produits isolants thermiques destinés aux applications du bâtiment (produits en mousse de polyuréthane(PUR) formés en place).

L'isolant INSI-FLOOR répond aussi depuis sa parution aux spécifications de la norme harmonisée NF EN 13815-1(2013) pour une utilisation conforme à NF EN 13815-2.

Il porte ainsi le marquage CE sur la base d'une Déclaration de Performances DoP établie conformément au Règlement (UE) n°305/2011. Cette déclaration est accessible sur demande.

La fabrication de l'isolant INSI-FLOOR - à partir de matières premières liquide - étant réalisée sur place de manière continue, les ponts thermiques sont éliminés et l'étanchéité à l'air de la surface projetée est assurée pendant toute la durée de vie du bâtiment.

Les émissions de l'isolant en mousse de polyuréthane INSI-FLOOR sont classées A+ selon le décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtements de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils et l'arrêté du 19 avril 2011 modifié par l'arrêté du 20 février 2012. .

Fiche Technique : INSI-FLOOR

Caractéristiques techniques (à titre informatif) :

- **Densité** selon NF EN 1602 > **40 kg/m³**

- **Conductivité thermiques** selon NF EN 12667 :

0,0277 W/m.K jusqu'à 75mm => **R = 2,15 m².K/W en 60mm**

0,0265 W/m.K à partir de 80mm à 115mm => **R = 3,75 m².K/W en 100mm**

0,0255 W/m.K en 120mm => **R = 4,70 m².K/W en 120mm**

- **Stabilité dimensionnelle** selon NF EN 1604 (70°C/90%HR) : **Niveau DS(TH)4**

Variation sur la longueur et la largeur ≤ 4%

Variation sur l'épaisseur ≤ 1%

- **Fluage en compression à chaud** selon NF EN 12431 : **Niveau SC1a3Ch** jusqu'à 120mm

- **Classement au feu** (selon Euroclass) : **F**

Procédé de mise en oeuvre :

Travaux préalables :

- Bâtiment hors d'eau, hors d'air.
- Plâtrerie : Mise en place de la plâtrerie.
- Électricité / Sanitaire : Mise en place des réseaux (sous gaines) à leurs emplacements définitifs.

Mise en oeuvre de l'isolant INSI-FLOOR :

- L'isolant est projeté sous forme liquide. Au bout de quelques secondes son expansion commence.
- Des couches successives de 20 à 30 mm sont projetées jusqu'à obtention du niveau final.
- L'isolant est poncé jusqu'à obtention d'une planéité de ± 5mm autour du niveau défini.
- Si nécessaire (chape liquide, chauffage au sol hydraulique, plancher bois et revêtement sol plastique) un polyane est mise en place.
- L'isolant INSI-FLOOR est désormais en fonction, le chauffagiste peut poser le chauffage au sol et/ou le chapiste couler la chape.

